

MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS



AVIS PUBLIC

Le 19 juin 2023,

Avis est par la présente, donné conformément à l'article 117.1 à 117.16 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu sur le projet de règlement 402-2, Règlement de lotissement afin d'ajouter les normes encadrant la contribution aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels

- Cette disposition vise à encadrer la cession de propriété ou l'équivalent monétaire lors de projets de construction immobilière par les promoteurs à la municipalité afin d'aménager des espaces publics.

Le Règlement peut être consulté au bureau municipal en tout temps durant les heures normales de bureau.

La période de consultation publique aura lieu :
Lundi le 3 juillet 2022 à 19h00
À la salle municipale de l'hôtel de ville de Sabrevois
Situé au 1218, route 133.

Lors de cette assemblée, le Conseil adoptera avec ou sans modifications le Règlement 402-2. Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à ce dossier.

FREDY SERREYN
Directeur général